

## Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### Identificateur de produit

<b>Code produit</b>	A31923
<b>Nom du produit</b>	INTEGRATED CAPILLARY PROTECTOR
<b>Nom chimique</b>	Sans objet
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	La/les substance(s) de ce mélange ne comporte(nt) pas de numéro d'enregistrement dans la mesure où la quantité importée est inférieure à 1 tonne/an ou bien que la période de transition pour son enregistrement selon l'Article 23 du règlement REACH n'a pas encore expiré.

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations pertinentes identifiées</b>	Utilisation en recherche uniquement
<b>Utilisez le Code descriptif</b>	SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans), PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PC21 - Substances chimiques de laboratoire, SU24 - Recherche et développement scientifique
<b>Utilisations déconseillées</b>	Impropre à la consommation.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant / Fournisseur

LIFE TECHNOLOGIES EUROPE BV  
KWARTSWEG 2  
2665 NN BLEISWIJK  
NETHERLANDS  
31-(0)180 392 400  
Email: MSDS@lifetech.com

Life Technologies Limited  
3 Fountain Drive  
Inchinnan Business Park  
Paisley  
PA4 9RF, UK  
+44 (0)141 814 6100

**Réponse d'urgence 24 heures sur 24 pour les incidents relatifs à des matériaux dangereux [ou à des marchandises dangereuses]. Déversement, fuite, incendie, exposition ou accident. Appeler CHEMTREC**

Depuis les États-Unis et le Canada: 1-800-424-9300 and +1 703-527-3887  
En dehors des États-Unis et du Canada: +1 703-741-5976

**Numéro d'urgence spécifique au pays (le cas échéant)**

CHEMTREC Switzerland (Zurich)	+(41)-435082011 (la langue de voeux : allemand, français et italien)
CHEMTREC Belgium (Brussels)	+(32)-28083237 (La langue de voeux: français, flamand, allemand)
CHEMTREC Luxembourg	+(352)-20202416 (La langue de voeux: français, allemand,luxembourgeois)
CHEMTREC France	+(33)-975181407 (Salutations Langue: Français)

**RUBRIQUE 2 : Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]****Dangers physiques**

Non dangereux

**Dangers pour la santé**

Non dangereux

**Dangers pour l'environnement**

Non dangereux

**Informations supplémentaires**

Sans objet

**Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP]****Pictogrammes de danger**

Pas de pictogramme

**Mention d'avertissement**

Aucun(e)

**Mentions de danger**

Sans objet

**Conseils de prudence****Prévention**

Sans objet

**Intervention**

Sans objet

**Stockage**

Sans objet

**Élimination**

Sans objet

**Autres dangers**

Sans objet

### RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	No.-EINECS	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Glycérine	56-81-5	200-289-5	40-70	01-2119471987-18-XXXX	Non classé
Éthanol	64-17-5	200-578-6	0.1-0.49	-	Flam. Liq. 2 - H225 Eye irrit. 2A - H319

### RUBRIQUE 4 : Premiers secours

#### Description des premiers secours

- Contact avec la peau** Rincer la peau à l'eau. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin.
- Contact oculaire** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Ingestion** Ne devrait pas présenter de risque significatif en cas d'ingestion dans les conditions prévues d'utilisation normale. En cas de malaise, consulter un médecin.
- Inhalation** Ne devrait pas présenter de risque en cas d'inhalation dans les conditions prévues d'utilisation normale de ce produit. Au besoin, consulter un médecin.
- Notes au médecin** Traiter les symptômes.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sans objet

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e).

### RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** Jet d'eau. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Agent chimique sec.
- Moyens d'extinction appropriés** Aucune information disponible.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Procédures classiques de lutte contre les feux chimiques.

## RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mettre en place une ventilation adaptée

Toujours porter l'équipement de protection personnelle recommandé

Utiliser un équipement de protection individuelle

Voir la section 8 pour plus d'informations

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. .

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une matière absorbante inerte.

### **Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 8 pour plus d'informations.

## RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Aucune consigne de manipulation spécifique n'est nécessaire.

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

### **Utilisation(s) finale(s)**

### **particulière(s)**

Utilisation en recherche uniquement.

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **Paramètres de contrôle**

Nom chimique	EU OEL (TWA)	EU OEL (STEL)	EU Skin Notation
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Éthanol 64-17-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Nom chimique	Autriche	Belgium (TWA)	République tchèque
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	10 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup> TWA 15 mg/m <sup>3</sup> Ceiling
Éthanol 64-17-5	1000 ppm 1900 mg/m <sup>3</sup>	1000 ppm 1907 mg/m <sup>3</sup>	1000 mg/m <sup>3</sup> TWA 3000 mg/m <sup>3</sup> Ceiling
Nom chimique	Denmark (TWA)	Finland OEL (TWA)	France OEL (VME)
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	10 mg/m <sup>3</sup>
Éthanol 64-17-5	1000 ppm 1900 mg/m <sup>3</sup>	Aucun(e)	1000 ppm 1900 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Germany OEL (TWA)	Ireland (TWA)	Italy OEL (TWA)
Glycérine 56-81-5	200 mg/m <sup>3</sup> exposure factor 2	Aucun(e)	Aucun(e)
Éthanol 64-17-5	200 ppm exposure factor 2 380 mg/m <sup>3</sup> exposure factor 2	Aucun(e)	Aucun(e)
Nom chimique	Lithuania OEL (TWA)	Netherlands OEL (MAC)	Norvège
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	Aucun(e)	Aucun(e)
Éthanol 64-17-5	500 ppm 1000 mg/m <sup>3</sup>	260 mg/m <sup>3</sup>	500 ppm TWA 950 mg/m <sup>3</sup> TWA 625 ppm STEL 1187.5 mg/m <sup>3</sup> STEL
Nom chimique	Pologne	Portugal	Spain OEL (TWA)
Glycérine 56-81-5	10 mg/m <sup>3</sup> TWA	10 mg/m <sup>3</sup> TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
Éthanol 64-17-5	1900 mg/m <sup>3</sup> TWA	1000 ppm TWA A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Aucun(e)
Nom chimique	Sweden - Occupational Exposure Limits - TLVs (LLVs)	Suisse	Royaume Uni
Glycérine 56-81-5	Aucun(e)	100 mg/m <sup>3</sup> STEL 50 mg/m <sup>3</sup> TWA	10 mg/m <sup>3</sup> TWA (mist)
Éthanol 64-17-5	500 ppm TLV NGV; 1000 mg/m <sup>3</sup> TLV NGV	1000 ppm STEL 1920 mg/m <sup>3</sup> STEL 500 ppm TWA 960 mg/m <sup>3</sup> TWA	1000 ppm TWA; 1920 mg/m <sup>3</sup> TWA

### **Mesures techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

### **Contrôles de l'exposition**

#### **Équipement de protection individuelle**

##### **Protection respiratoire**

En cas d'aération insuffisante, porter des respirateurs et des composants testés et approuvés suivant les normes gouvernementales appropriées.

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés Matériau de gant : gants de protection contre les produits chimiques compatibles.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de sécurité étanches.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

**RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	liquide	
<b>Odeur</b>	Aucune donnée	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée	
<b>Masse molaire</b>	Aucune donnée	
<b>pH</b>	Aucune donnée	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	°C >0	°F >32
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	°C >100	°F >212
<b>Point d'éclair</b>	°C >90	°F >160
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
<b>Température de décomposition</b>	°C Aucune donnée	°F Aucune donnée
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée	
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Aucune donnée	
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	Aucune donnée	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée	
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée	
<b>Densité</b>	Aucune donnée	
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée	
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée	

**Autres informations**

Aucune donnée.

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une réaction dangereuse n'a pas été signalée.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts. Agent comburant. Potassium. Isocyanates. Ammoniac. Bases.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

## RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	= 12600 mg/kg Oral	> 10 g/kg(Rabbit)	>570mg/m <sup>3</sup> (Rat)
Éthanol	7060 mg/kg Oral LD50	Aucune donnée disponible	64,000 ppm/4hr

### Principales voies d'exposition

**Corrosion/irritation cutanée** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Cancérogénicité** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

**Toxicité pour la reproduction** Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales, fausses couches ou infertilité

**Danger par aspiration** Les données sont concluantes mais insuffisantes pour obtenir une classification

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### Écotoxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Toxicité pour les poissons	Microtox Data	log Pow
Glycérine	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	logPow-1.76
Éthanol	Aucune donnée disponible	Daphnia magna EC50=2 mg/L (48 h) Daphnia magna LC509268 - 14221 mg/L (48 h)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	logPow-0.32

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**Persistante et dégradabilité** Intrinsèquement biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation** LA MATIÈRE N'EST PAS BIOACCUMULABLE.

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas aucune substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Dans la mesure du possible, la production de déchets doit être évitée ou réduite à un minimum. Les récipients vides ou garnitures peuvent retenir des résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être mis au rebut conformément à la technique de mise au rebut approuvée. La mise au rebut de ce produit, de ses solutions ou de n'importe quels sous-produits doit respecter les exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables.

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

### IATA / ADR / DOT-US / IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport

<b>Numéro ONU</b>	Sans objet
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Sans objet
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Sans objet
<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet

**Dangers pour l'environnement**

Sans objet

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Sans objet

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans objet.

## RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Substances extrêmement préoccupantes**

Aucun(e).

**Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV**

Aucun(e)

**Substances réglementées en vertu du code EC 1907/2006, Annexe XVII**

Aucun(e).

**Regulation (EC) No 649/2012 (Rotterdam Convention - export/import of dangerous chemicals)**

Aucun(e)

**Regulation (EU) No 2019/1021 (Stockholm Convention – persistent organic pollutants)**

Aucun(e)

**EU - Substances Depleting the Ozone layer (1005/2009)**

Aucun(e)

**Classification allemande de pollution des eaux (Wassergefährdungsklassen)**

Nom chimique	% massique	Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)
Glycérine	40-70	hazard class 1 - slightly hazardous to water
Éthanol	0.1-0.49	hazard class 1 - slightly hazardous to water

**Autres inventaires internationaux**

Nom chimique	EINECS (Union)	ELINCS (Liste)	ENCS (Japon)	PICCS (Philippines)

	européenne)	européenne des substances chimiques notifiées)		
Glycérine	Listed	-	Listed	Listed
Éthanol	Listed	-	Listed	Listed

Nom chimique	AICS (Australie)	Corée du Sud (KECL)	Canada (DSL)	NDSL
Glycérine	Listed	Listed	Listed	-
Éthanol	Listed	Listed	Listed	-

### Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

## RUBRIQUE 16 : Autres informations

<b>Motif de la révision</b>	Mise à jour conformément au Règlement de la Commission (EU) No 830/2015
<b>Numéro de révision</b>	7
<b>Date de révision</b>	23-sept.-2020

### Références

- ECHA: <http://echa.europa.eu/>
- TOXNET: <http://toxnet.nlm.nih.gov/>
- eChemPortal: <http://www.echemportal.org/>
- LOLI database: <https://www.chemadvisor.com/loli-database>

### Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément à la régulation (CE) 1272/2008 [CLP] :

Non classé

### Abréviations et acronymes

- TWA** - Time-Weighted Average (Moyenne pondérée en temps)  
**OELs** - Valeurs limites d'exposition professionnelle  
**STEL** - Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)  
**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques  
**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées  
**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles  
**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes  
**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques  
**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)  
**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées  
**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire  
**CEPA** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement  
**EPA** - Agence de protection de l'environnement des États-Unis  
**OSHA** - Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis  
**IATA** - Association internationale du transport aérien  
**DOT** - Department of Transportation, États-Unis  
**IMDG** - Code maritime international de transport des matières dangereuses  
**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)  
**NIOSH** - Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis  
**AIHA** - Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis  
**HMIS** - système d'information sur les matières dangereuses du Département de la défense des États-Unis  
**NTP** - Programme national de toxicologie, États-Unis  
**CIRC** - Centre international de recherche sur le cancer

Les informations qui précèdent ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et les recommandations sont basées sur une application prudente d'un jugement professionnel. Ces informations ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Tous les produits et mélanges peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Étant donné que la Société ne peut pas contrôler les méthodes, volumes ou conditions réels d'utilisation, la Société ne sera tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de la manipulation du produit décrit ici ou d'un contact avec celui-ci.

LES INFORMATIONS FIGURANT DANS LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À TOUTE FIN PARTICULIÈRE